ASSR 1 et 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière)

publié le 21/02/2017

ASSR niveau 1 : Ce sont les élèves des classes de 5ème qui sont concernés.
Ils assisteront à une conférence des gendarmes de la Brigade Motorisée de La Rochelle le mardi 14 mars 2017 dans l'après-midi.
L'examen de l'ASSR aura lieu le *vendredi 17 mars 2017 de 8h45 à 9h40* (M1).

ASSR niveau 2 : Ce sont les élèves des classes de 3ème qui sont concernés.
Le mardi 14 mars 2017, ils auront une préparation à l'examen, ils assisteront à deux interventions, l'une menée par le PAPJ et l'autre par les gendarmes de la Brigade Motorisée de La Rochelle. Ils pourront aussi utiliser un simulateur de conduite.
L'examen de l'ASSR aura lieu le *jeudi 16 mars 2017 de 8h45 à 9h40* (M1).

Des sites pour préparer l'ASSR :
http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/
http://www.code3000.net/index.php

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.